

PREMIERS SECOURS

LES GESTES QUI SAUVENT



Journée mondiale des premiers secours : pourquoi est-ce si crucial ?

Le 12 septembre se déroule la journée mondiale des premiers secours. Elle a pour principal objectif de sensibiliser le grand public à l'importance des premiers secours. Nous avons tous été, ou serons, témoins d'un accident ou d'une situation d'urgence. Ces moments sont souvent imprévisibles et demandent une réaction rapide et efficace. La maîtrise des gestes qui sauvent est donc vitale.

Bien qu'on pourrait penser le contraire, les premiers secours ne requièrent pas toujours des connaissances médicales avancées. **Certains gestes sont simples et demandent juste à être mieux connus.**

Ces techniques sont facilement accessibles, peuvent véritablement sauver des vies. Savez-vous que selon la croix rouge, dans 9 cas sur 10, le témoin du drame est un proche de la victime ? Se former et d'informer son entourage ne prendra qu'un court temps de votre vie, mais peut en sauver de nombreuses.

Afin de mieux vous familiariser avec ces techniques, la société COTE va mener une **campagne de sensibilisation pendant 1 mois à parti du 12 septembre**. Chaque semaine 1 fiche de sensibilisation sur les Gestes qui sauvent sera diffusée au sein de l'entreprise afin que vous puissiez en prendre connaissance, échanger, en discuter pour que vous soyez mieux préparé si vous êtes témoin d'un accident ou d'un malaise, ou si vous êtes sur les lieux dans les minutes qui suivent.

Cette année la campagne « Les Gestes qui sauvent » portera sur :

- **Présence d'un corps étranger dans l'œil**
 - **Traumatisme crânien**
 - **Malaise cardiaque**
- **Gestion des trousse de secours**

Enfin pour être sûr de réaliser les gestes d'urgence de manière appropriée, nous vous invitons vivement à compléter votre initiation au travers de cette campagne par une formation Sauveteur Secouriste du Travail dit SST. Faites savoir votre intérêt pour cette formation à votre encadrement à l'occasion de votre entretien individuel.

Le saviez-vous : Le code du travail impose que les sociétés forment 1 salarié sur 20 aux gestes de premiers secours soit 5% de son effectif.

La société COTE s'engage depuis plusieurs années à promouvoir la formation SST au sein de ses effectifs bien au-delà des exigences réglementaires. Ainsi c'est entre 20 à 30% de salariés formés aux gestes de premiers secours soit plus d'une quarantaine de SST au sein de notre société équivalent à plus de 4 SST pour 20 salariés.